



RELAIS ASSISTANTES
MATERNELLES

● PLAQUETTE D'INFORMATION ●



■ Le Siège Social

Le personnel du Siège Social assure la gestion des différentes Crèches Familiales et des Relais Assistantes Maternelles : gestion administrative et financière, gestion des ressources humaines, comptabilité, ainsi qu'un accueil physique et téléphonique.

■ PRÉSIDENTE

Julie BENSOUSSAN

■ TRÉSORIER

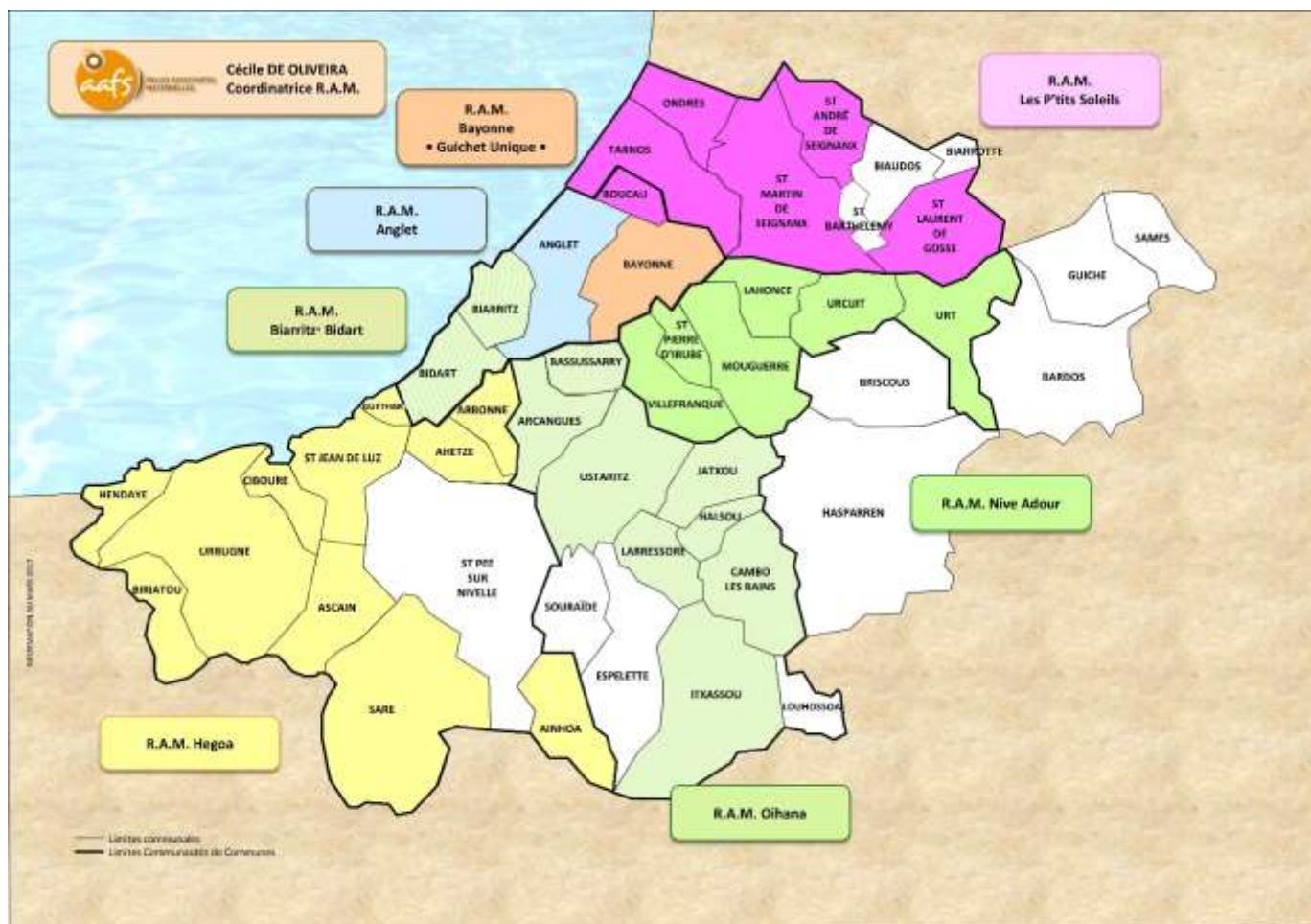
Bruno VIGNES

■ DIRECTEUR GÉNÉRAL

Boris TERUEL

■ DIRECTRICE DES MODES D'ACCUEIL

Marie-Laure MESPLEDE



Accueil Téléphonique : du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h00

Accueil Physique : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

Les Terrasses de l'Avenue Bât. A • 54 avenue de Bayonne • ☎ 05.59.59.72.72 • ☎ 05.59.59.49.70
www.aafs.fr •  contact@aafs.fr | SIRET 318.571.858.000.48 APE 8891A

Relais Assistantes Maternelles

Les 35 Communes adhérentes à l'Association d'Aide Familiale et Sociale mettent à la disposition de leurs Administrés les Services du :

Relais Assistantes Maternelles

• SERVICE GRATUIT d'informations et d'Aide auprès :

- **Des Familles** à la recherche d'un mode d'accueil pour leur enfant
- **Des Assistantes Maternelles** agréées, employées par des particuliers, pour les accompagner et les soutenir dans l'exercice de leur profession.

• FONCTIONS PRINCIPALES AUPRÈS DES PARENTS

- Recenser l'offre et la demande d'accueil.
- Organiser l'information des parents :
 - Sur tous les modes d'accueil existants sur chaque Commune et au plan local,
 - Sur le métier d'Assistante Maternelle.
- Accompagner et soutenir les parents autour de l'accueil de l'enfant (séparation, adaptation, rythme...).
- Accompagner et soutenir les parents dans leur fonction d'employeur (législation, aides de la CAF, démarches administratives, contrat de travail, bulletin de paie, mise à disposition de documents...).
- Proposer un rôle de tiers en prévention de litiges ou en cas de difficultés.
- Travailler en partenariat avec la PMI et les différentes structures d'accueil.

● FONCTIONS PRINCIPALES AUPRÈS DES ASSISTANTES MATERNELLES

- Recenser l'offre et de la demande d'accueil.
- Organiser l'information des Assistantes Maternelles sur leurs :
 - agrément,
 - formation,
 - convention,
 - statuts,
 - mensualisation,
 - droits et obligations,
 - contrat de travail et d'accueil (mise à disposition de tous les documents).
- Les accompagner et les soutenir dans l'exercice de leur profession.
- Favoriser la rencontre et les échanges entre Assistantes Maternelles, enfants, parents (ateliers d'éveil, sorties...).
- Susciter et promouvoir leur formation.
- Travailler en partenariat avec la PMI et les différentes structures d'accueil.
- Proposer un rôle de tiers en prévention de litiges ou en cas de difficultés.

● FINANCEURS

- Les Municipalités Adhérentes.
- Le Conseil Départemental des Pyrénées Atlantiques.
- La Caisse d'Allocations Familiales du Pays-Basque et du Seignanx.



● 35 communes adhèrent au Relais Assistantes Maternelles

Ahetze, Ainhoa, Anglet, Arbonne, Arcangues, Ascain, Bassussarry, Bayonne, Biarritz, Bidart, Biriatou, Boucau, Cambo, Ciboure, Guéthary, Halsou, Hendaye, Itxassou, Jatxou, Lahonce, Larressore, Mouguerre, Ondres, Saint Jean de Luz, Saint André de Seignanx, Saint Laurent de Gosse, Saint Martin de Seignanx, Saint Pierre d'Irube, Sare, Tarnos, Urcuit, Urrugne, Urt, Ustaritz, Villefranque.

• *en gras et souligné les communes qui adhèrent uniquement au RAM*

● Gestion du Service Relais Assistantes Maternelles

• Cécile DE OLIVEIRA

Coordinatrice RAM

📞 07.57.00.43.57 • 📩 gestionram@aafs.fr

✉️ Les Terrasses de l'Avenue Bât. A
54 avenue de Bayonne
64600 ANGLET
☎️ **05.59.59.63.27**

● Numéro Unique Service RAM

* sauf **Bayonne Relais Unique Petite Enfance, Hendaye et St Jean de Luz : Guichet Unique de la commune.**

Numéro Unique Familles*

Mardi · Mercredi · Jeudi de 13h30 à 16h00

📞 **05.59.59.63.36 | 120**

✉️ ram@aafs.fr

Pour les **premières demandes d'accueil** (informations générales sur les modes de garde) sur les communes de **Bayonne, Hendaye et St Jean de Luz**, veuillez contacter le service mis en place par la commune :

● Relais Unique Petite Enfance de Bayonne

• Sandrine SAVE

📞 05.59.46.61.00

• Les permanences :

- | | |
|------------------------------------|------------------|
| ▪ Lundi, mardi | de 9h00 à 13h00 |
| ▪ Mercredi | de 13h30 à 16h30 |
| ▪ Vendredis
(semaines paires) | de 13h30 à 16h30 |
| ▪ Vendredis
(semaines impaires) | de 13h30 à 16h30 |

Hall Cassin · 3 rue Bernède

Maison de la Solidarité Départementale
25 avenue de Mounédé

● Guichets Uniques Petite Enfance

• Commune d'Hendaye

- Céline ELGOYHEN · Coordinatrice

☎ 05.59.20.33.32 (*sauf le mercredi après-midi*)

• Commune de St Jean de Luz

- Barbara RAVON · Coordinatrice

☎ 06.15.50.43.37  enfance@saintjeandeluz.fr

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 9h00 à 12h30 hors vacances scolaires

Pour toutes les demandes concernant l'emploi d'une Assistante Maternelle (modalités, tarifs, liste, rupture de contrat...) sur Hendaye et Saint Jean de Luz, veuillez contacter :

l'Animatrice du Relais Assistantes Maternelles Hegoa.

● Relais Assistantes Maternelles Hegoa

- Karine PERGHER

Animatrice

☎ 06.84.96.65.10



Infos pratiques

- **Caisse d'Allocations Familiales** : 10 avenue Maréchal Foch · 64117 Bayonne Cedex
 - ☎ 0810 25 64 20
 - www.bayonne.caf.fr

- www.mon-enfant.fr

- **Conseil Général des Pyrénées Atlantiques – Protection Maternelle & Infantile** :

Pôle Mode d'Accueil · Caserne de la Nive · 4 allée des Platanes · BP 431 · 64104 Bayonne

- ☎ 05.59.46.52.15
- modesdaccueil@le64.fr

▪ P.M.I. Anglet	▪ ☎ 05.59.52.30.50
▪ P.M.I. Bayonne <i>rive droite</i> , Boucau	▪ ☎ 05.59.50.62.62
▪ P.M.I. Biarritz	▪ ☎ 05.59.01.61.61
▪ P.M.I. Cambo	▪ ☎ 05.59.93.50.50
▪ P.M.I. Ustaritz - Saint Pierre d'Irube	▪ ☎ 05.59.70.51.51
▪ P.M.I. Bidart - Ciboure – Hendaye- St Jean de Luz :	▪ ☎ 05.59.51.65.65

- **Conseil Général des Landes - Protection Maternelle & Infantile** : ☎ 05.59.64.10.31

▪ P.M.I. Ondres, St André de Seignanx, St Laurent de Gosse, St Martin de Seignanx, Tarnos.

- **PAJE Emploi** : 43013 Le Puy en Velay

- ☎ 0820.007.253
- pajemploi@urssaf.fr
- www.pajemploi.fr

- **URSSAF** : 6 avenue Belle Marion - 64600 Anglet

- ☎ 39.57
- www.urssaf.fr

- **DIRECCTE**

(*Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi*)

- Unité Territoriale des Pyrénées Atlantiques 8 esplanade de l'Europe – 64600 ANGLET

- **Ministère du travail**

- ☎ Allo service public : 39.49

- **Site officiel de l'administration française**

- www.service-public.fr

- **Service public de la diffusion du droit**

- www.legifrance.gouv.fr

- **Pôle Emploi** : BP 80069 · 77213 Avon Cedex

- www.pole-emploi.fr

- **Direction Générale des Impôts**

- www.impots.gouv.fr

- **IRCEM Retraite et IRCEM Prévoyance** : 261 av. des Nations Unies · 59672 Roubaix cedex

- ☎ 03.20.45.57.00

- **SYNDICATS** :

- **F.E.P.E.M.** : Fédération Nationale des Particuliers Employeurs

- ☎ 05.56.01.25.92
- ☎ 05.59.12.23.36 les lundis, mardis, mercredis.

- **CSAFAM** : Confédération des Syndicats d'Assistants Familiaux et d'Assistants Maternels

- www.csafam.fr
- ☎ 06.28.18.21.89
- csafam@sfr.fr



L'ACCÈS
AUX MODES DE GARDE
DES 0-3 ANS

